



## L'ÉCHO *numérique* DES MARTINETS

n° 8

Conseil municipal du VENDREDI 17 MAI 2024



Valentin MAILLARD en **service civique** à Durfort depuis le 24 avril nous parle du travail qu'il a entrepris avec sa collègue Emma. Les panneaux de signalisation pour les passerelles de Malamort sont à

l'étude, un dossier est en cours. Il a tout le nécessaire pour ce qui concerne l'environnement mais le côté historique est pour l'instant moins documenté.

Ils tiendront un stand pour le vide grenier prévu le dimanche 2 juin.

Le festival de street art sera cette année en lien avec le handicap. Emma y travaille avec l'association Cœur de nuage. La date exacte en juillet-août n'est pas encore arrêtée.

La reprise des jeux de piste qui ne présente aucun caractère d'urgence sera abordée plus tard.



• Ce mois-ci, aucun villageois ne s'est présenté au **CONSEIL CITOYEN** du jeudi 6 mai, veille du conseil municipal.

## **QUESTIONS DIVERSES** *(sans respect de l'ordre dans lequel ces points ont été abordés)*

### • **Plantations municipales**

Des jardinières en bois - de fabrication locale et de taille conséquente – sont venues remplacer les chaudrons en cuivre qui ont été volés en avril dernier. Le bois utilisé, prévu pour l'extérieur, est traité de façon à résister aux intempéries.

D'anciennes jardinières cassées ont aussi été changées, notamment derrière l'église ; avec un oya pour l'arrosage, à titre expérimental.

Le prix de revient des oyas a explosé à cause de l'augmentation considérable des tarifs de l'électricité - absolument nécessaire pour la cuisson de ces poteries, en conséquence nous n'en avons commandé que quatre au lieu des huit initialement prévus. Chacun a une capacité de huit à neuf litres. Nous déciderons du nombre à acheter à l'avenir en fonction de l'expérience réalisée cette année avec les quatre premiers.

Le conseil a assez longuement débattu des plantes à installer dans ces différentes jardinières. Plusieurs idées sont évoquées : un laurier sauce, des graminées, un camélia, des plantes qui supportent le vent ; il faudrait que ça grimpe pour être visible et que ce soit bien fleuri.

• Le nouveau **parcours thématique**, vingt à vingt-cinq **FABLES DE LA FONTAINE** avec des illustrations originales et variées, est en bonne voie. Il devrait être installé fin mai.

• Le **columbarium** et le **jardin du souvenir** devraient être terminés la semaine suivant le conseil.

• Une **maison** traversante du vieux village, sans jardin mais avec une terrasse au niveau de la toiture, est mise en vente suite à un décès. La secrétaire de mairie dispose d'un numéro de téléphone pour les personnes intéressées.

• Le nouveau **défibrillateur** sera prochainement installé place du Plo, à l'extérieur du chalet, anciennement appelé « L'ÉPHÉMÈRE ».

- Un troupeau de **chèvres** domestiques en liberté dans la montagne représente un sérieux danger de dégradation pour les arbres. Il sera demandé au propriétaire de clôturer son champ de façon à protéger les écorces municipales de l'appétit de ses sympathiques caprins !

- La **mutuelle** AESIO assurera une permanence le lundi 3 juin, de 9h à 12h à la mairie de Durfort. Le maire nous rappelle que le tarif préférentiel consenti s'applique à tout habitant de la commune qui en fera la demande, qu'il s'adresse à la mairie ou à l'agence à Revel, le jour qui lui conviendra le mieux.

- Nous avons commencé par le premier point à l'ordre du jour : la **délibération du débat d'orientation budgétaire de la communauté de communes**. Cette obligation administrative récurrente qui consiste à entériner des décisions déjà prises au niveau de la communauté de communes ne va pas sans irriter certains d'entre nous à cause du côté vain et sans effet de la démarche : que l'on approuve ou pas ne changera absolument rien à ce qui est déjà passé !

- Pour les **élections européennes du dimanche 9 juin**, nous avons réfléchi à l'organisation pour la tenue du bureau de vote : répartir les huit élus qui seront présents ce jour-là au mieux de leurs disponibilités et impératifs familiaux ou professionnels. La secrétaire nous communiquera ultérieurement le tableau récapitulatif de cette répartition. Pour rappel, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Une fois le dépouillement terminé, il faudra cette année apporter les résultats à Castres, ce qui, pour l'élu qui s'en charge, est un peu plus contraignant que ce qui se faisait jusque-là.

- **Délibération frais de fonctionnement École de Revel** : comme cela arrive régulièrement, le conseil municipal doit prendre une délibération\* pour des élèves du village que les familles souhaitent scolariser à Revel bien que ce ne soit pas le secteur géographique dont ils relèvent. Ce choix n'entraîne pas de surcoût pour la commune mais soulève une question d'éthique : d'un côté la liberté individuelle des familles et de l'autre le risque de fermeture pour Sorèze, notre école de secteur, avec pour conséquence des conditions de scolarisation dégradées pour les autres élèves de Durfort, ceux dont les familles respectent la carte scolaire.

*(\* « C'est une décision du conseil municipal. Celui-ci définit les différents secteurs. Le maire affecte les élèves et traite les éventuelles demandes de dérogation relatives à la sectorisation. Une **dérogation** à la sectorisation scolaire peut être accordée, à **titre exceptionnel**, par le maire de la commune. Elle permet à un enfant d'être admis dans une école maternelle ou élémentaire qui n'est pas celle correspondant à son lieu d'habitation. » - Ministère de L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE)*

• Le quatrième point à l'ordre du jour « **Délibération RIFSEEP\* Laure Poussines et William Becker** » a aiguisé ma curiosité... Il s'agit en fait des primes et indemnités versées au personnel municipal, secrétaire de mairie et employé municipal. (\* *RIFSEEP : Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, est l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État.*) Nous devons décider de l'augmentation annuelle que nous leur accordons (ou non) en fonction de notre perception de la façon dont ils accomplissent le travail dont ils sont chargés. Ces augmentations sont encadrées et plafonnées par les textes officiels.



- Le maire réunira son équipe pour un traditionnel repas convivial avant la période estivale, le jeudi 27 juin prochain à 20h.
- Le conseil de la communauté de communes aura lieu de mardi 28 mai de 18h à 20h. Il paraît difficile cette fois de trouver un élu durfortois disponible pour y assister.
- Un chat sans maître a trouvé un nouveau domicile : il a été adopté grâce au travail de l'association des « Chats de la Montagne Noire ».

- **Réseaux** téléphone et internet : après une longue panne concernant les clients d'Orange, on nous signale maintenant une panne de service internet pour les clients de SFR. Le réseau de téléphone portable est aussi signalé défectueux par une conseillère alors qu'il fonctionnait les mois précédents.

- **Voirie**

Un conseiller s'occupe de faire venir une épareuse qui passera en juin pour l'entretien des bords de routes, aussi bien vers le chemin haut que route de Malamort.

Le revêtement du chemin haut est évoqué... du béton serait-il préférable au goudron ? en attendant d'avoir des devis, le chemin se détériore. L'importance de rouler très doucement pour ne pas aggraver le ravinement existant est rappelé aux usagers.

Un adjoint regrette que la commune n'ait pas été avertie au moment où des travaux ont entraîné la coupure de la route entre le lotissement et Sorèze. Ce problème semble récurrent : s'il est tout à fait normal que des travaux soient fait, les élus souhaiteraient être informés en amont des perturbations et ne pas les découvrir un matin, en même temps que les usagers.

- **Composteurs** : incivilités, écologie et éducation citoyenne...

Le nouveau composteur, récemment installé près de la passerelle a été dégradé et jeté dans la rivière – où le maire et l'employé municipal sont allés le repêcher : il est bien entendu hors d'usage. Pour le remplacer, c'est un des deux composteurs du Sol qui a été déplacé de façon à ce que chaque zone de la commune ait accès à ce dispositif : près de la place du Sol, près de la place du Plo et au lotissement.

Le composteur restant au Sol a été vidé :

- la partie qui s'était déjà transformée en compost utilisable a été disposée le long de la plate-bande, à la disposition de quiconque en aurait l'usage pour ses plantations,
- le reste des déchets, ceux qui sont encore en cours de compostage, ont été remis dans le composteur – qui est donc bien moins remplis qu'il y a quelques semaines
- un grillage adéquat a été ajouté sous le composteur pour empêcher rats et nuisibles divers de s'y introduire par-dessous.

Bien que le compostage soit une obligation pour tous selon la loi en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les composteurs sont loin d'être appréciés par bon nombre d'habitants de Durfort et leur implantation pose des problèmes divers et récurrents. Petit rappel des points abordés en conseil :

- certains pensent qu'un composteur doit être à l'ombre alors que d'autres citent des composteurs existants, dans d'autres communes, mais en plein soleil, et qui ne posent pas problème...
- l'idéal est d'avoir deux composteurs proches, l'un pour le compost « fini », autrement dit utilisable, l'autre pour les nouveaux déchets, à composter,
- il serait indispensable de disposer d'une documentation simple, attrayante et affichée de façon bien visible sur les lieux du compostage (une conseillère se penche sur cette question auprès de personnes compétentes),
- les composteurs sont du matériel municipal, à ce titre, comme pour les panneaux de signalisation ou les bancs, il n'est pas permis aux particuliers de les dégrader, de les déplacer, de les enlever... et ce, qu'elles que soient les raisons invoquées,
- dans certaines circonstances, il est utile (voire nécessaire) d'arroser un composteur pour faciliter le processus de compostage.

#### • **Éclairage public**

La fontaine est éteinte la nuit pour prévenir l'usage abusif de cet espace public et convivial par des usagers peu scrupuleux du calme du voisinage.

Ailleurs dans la commune, les heures où l'éclairage public fonctionne semblent illogiques et parfois aléatoires. On envisage de faire un relevé comparatif des horaires actuels entre le lotissement et le village. Nous ne nous demandons si le problème relève-t-il du SDET ou de l'horloge de Toulouse... Un adjoint se charge de contacter les services compétents.

- Une conseillère demande que les **sièges** disgracieux et abimés qui sont derrière l'église soient enlevés et mis à la déchetterie. Serait-il possible de les remplacer, d'acheter des chaises en bon état par exemple ? Quelqu'un suggère de faire comme autrefois : chacun apporte son pliant, le dispose à sa convenance en fonction de l'heure, de l'ensoleillement et du vent et le rapporte chez lui quand il rentre... ! Le maire attire notre attention sur le coût élevé des chaises fixes comme celles qui ont été installées au Sol par exemple et il nous rappelle que le mobilier municipal demande un entretien régulier : qui va prendre le temps de peindre régulièrement le fer forgé ou de vernir le bois ?

- La société BATIVERSITE qui s'occupe de l'étude des espèces sensibles pour la levée de réserves sur le site des passerelles rendra ses conclusions fin août, début septembre. Pour l'instant, le site est sur écoute pour une étude précise et approfondie des chauves-souris arboricoles.

- Pendant les JOURNÉES du PATRIMOINE DE PAYS et des MOULINS le weekend des 21, 22 et 23 juin, **visite gratuite du MOULIN SAINT ÉTIENNE** à Durfort.

Pour les gens qui connaissent, disons simplement que c'est chez Margarida et Jean-François Bergès ; pour ceux qui ne connaissent pas, c'est sur la route des Cammazes, après le panneau de fin de Durfort, le premier chemin à droite, en pente nettement descendante - donc pas celui du stade qui est plat... ! Pas de parking sur place, il faut monter à pied par la route, 5 minutes de marche environ. Coordonnées et horaire dans les actualités.

21  
22  
23  
JUIN  
2024

JOURNÉES du  
PATRIMOINE  
DE PAYS et des  
MOULINS

PARRAINÉES PAR CAROLE GAESSLER

26<sup>e</sup> édition

L'eau  
utile à tous

Animations tous publics - programme national sur : [www.patrimoinedepays-moulins.org](http://www.patrimoinedepays-moulins.org)

PATRIMOINE Environnement AFMA Maisons Paysannes de France FONDATION PATRIMOINE REPART Petites Cités de Caractère AMRF Atrium B

<https://www.patrimoinedepays-moulins.org> : Ces Journées sont coordonnées nationalement et grâce à l'action de délégations locales de la Fédération Patrimoine-Environnement, des Maisons Paysannes de France, de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, de l'AFMA (Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural), de l'association Rempart, de la Fondation du Patrimoine et de l'association Petites cités de caractère et de l'association des architectes du patrimoine.

Cette année, rendez-vous du 21 au 23 juin 2024,  
pour découvrir et célébrer le patrimoine de pays partout en France, autour du thème :

**« L'eau, utile à tous. »**

- **Musique à l'église Saint Étienne** (nom de l'église de Durfort) :
  - le concert de GOSPEL annoncé en juin est finalement reporté au mois de septembre,
  - un concert de musique ancienne (trio) aura lieu le vendredi 16 août à 17h ; madame MORANDI a obtenu l'autorisation nécessaire.
- La **pétanque** reprendra ses activités à partir du 30 mai, comme les années précédentes, tous les jeudis dès 20h30, place du Plo. Fin de la saison en septembre.

## AGENDA

- *DU dimanche 26 mai 2024 AU jeudi 30 mai : **exercice militaire de la Légion étrangère***

- jeudi 30 mai 2024            pétanque - à 20h30 – place du Plo
- dimanche 2 juin 2024      vide grenier
- lundi 3 juin 2024            permanence mutuelle AESIO de 9h à 12h – à la mairie
- dimanche 9 juin 2024      **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**
- dimanche 9 juin 2024      Desperado trail
- jeudi 13 juin 2024          conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie
- jeudi 20 juin 20234        **CONSEIL MUNICIPAL** – à 20h 30 – à la mairie
- weekend des 21, 22 et 23 juin 2024    **journées du patrimoine de pays et des moulins**  
visite gratuite du MOULIN St ÉTIENNE de 10h-12h et de 13h à 18h
- samedi 29 ET dimanche 30 juin 2024 The Mechanical Arts Day
- vendredi 16 août 2024      Concert musique ancienne – 17h – église de Durfort
- dimanche 25 août 2024    Fête de l'eau